

N/REF : 11/02/2026 19H49 C:000039 I:02385
V/REF : AC/C39727
V/Email reçu le Mercredi 11/02/2026 à 19H49

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. BDP
IMMEUBLE : BIGT PREAM -BDP
4-6, RUE BIGOT DE PREAMENEU
.
35000 RENNES

Rennes, le 28 Février 2026

Référence Marché: 024054-PBS-003

LOCALISATION : 4D RUE BIGOT DE PREAMENEU - MME YOUSOUF OSMAN ROUKYA 06 65 70 46 93
LOGEMENT N° 002276, PORTE N°2276, 2° ÉTAGE, TYPE 4

MOTIF : REMPLACEMENT UNE TETE THERMOSTATIQUE CHAMBRE
DYSFONCTIONNEMENT EAU CHAUDE INDIVIDUEL

Donneur d'ordre : M. R. STEPHANT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 17/02
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
LOCATAIRES ABSENTS MALGRÉ LA PRISE DE RENDEZ VOUS
INTERVENTION A REPLANIFIER

INTERVENTION DU 17/02
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
COUPURE D'EAU
DÉPOSE TETE THERMOSTATIQUE
FOURNITURE ET POSE TETE THERMOSTATIQUE
REMISE EN EAU
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
CONTROLE BON ÉCOULEMENT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATÉRIEL

OBSERVATIONS : CL LCOMPTER Email envoyé le 18/02/26 à 11H06 rstephant@aiguillon.com
MG LCOMPTER Email envoyé le 17/02/26 à 14H38 M. R. STEPHANT
CL LCOMPTER EMAIL ENVOYÉ LE 18/02/26 A 11:04 M. R. STEPHANT

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie (poste à souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diamètres, génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux règles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détrituts (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	DEP002-Dépl.Absence locataire 17/02 mat.	1	20,00	20,00
1,00	PBL146-FP.Rob.radiateur thermost.	2	70,00	70,00
	TOTAL H.T.			90,00
	T.V.A. a 10,00%			9,00
	TOTAL T.T.C.En EURO			99,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Mars 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.